

BULLETIN d'INSCRIPTION

Vous devez vous inscrire sur le site du ministère www.jeunes.gouv.fr/bafa-bafd qui vous permettra de suivre votre cursus. Vous recevrez un numéro d'inscription à nous communiquer ci-dessous :

Numéro d'inscription

SESSION	 BAFD Base – Module Général 720€ INTERNAT - PENSION COMPLETE DATE : Du samedi 14 au dimanche 22 février 2026 LIEU : Centre de vacances Le Dahut – station mon Serein – Mont Ventoux	PHOTO d'IDENTITE OBLIGATOIRE A COLLER ICI	 BAFD perfectionnement 480€ INTERNAT - PENSION COMPLETE DATE : Du lundi 16 au samedi 21 février 2026 LIEU : Centre de vacances Le Dahut – station mon Serein – Mont Ventoux
	NOM : PRENOM : ADRESSE : CP : VILLE : TEL : EMAIL :@..... Personne à contacter en cas d'urgence : Nom/Prénom : Tel : Email :@.....		
STAGIAIRE	DATE DE NAISSANCE :/...../..... GENRE :   Barrez la mention inutile PROFESSION OU ETUDES EN COURS :		DATE : Signature
	Avez-vous un PAI, des allergies, traitements médicaux, contre-indications alimentaires, végétariens, handicap ? ☐ Oui Précisez : ☐ Non		

1/ INSCRIPTION

Toute inscription nécessite l'envoi du dossier* listé ci-après à : LA LIGUE84 – 5, Rue Adrien Marcel – CS 40163 – 84918 AVIGNON Cedex 9, **au plus tard une semaine avant le début de la formation.**

*DOSSIER D'INSCRIPTION :

- | | |
|---|--|
| 1- ☐ La FICHE D'INSCRIPTION dûment complétée et signée + ☐ PHOTO D'IDENTITE RECENTE, | 3- ☐ Numéro d'inscription BAFD |
| 2- ☐ PHOTOCOPIE DE LA CARTE D'IDENTITE ou PASSEPORT (la photocopie de la carte d'identité recto/verso doit être faite sur le recto de la copie), | 4- ☐ LES CHEQUES DE REGLEMENT |
| | 5- ☐ Copie du BAFA pour le BAFD base ou stage pratique du BAFD pour le BAFD approfondissement |

2/PRIX – PAIEMENT

- | | |
|--|--|
| <ul style="list-style-type: none"> • BAFD base – 720€ <p>○ 1 chèque d'arrhes et de frais de dossier de 220€</p> <p>○ 1 chèque du solde de 500€</p> | <ul style="list-style-type: none"> • BAFD perfectionnement – 480€ <p>○ 1 chèque d'arrhes et de frais de dossier de 120€</p> <p>○ 1 chèque du solde de 360€</p> |
|--|--|
- Les chèques doivent être libellés à l'ordre de LA LIGUE 84.
 - Les chèques d'arrhes et de frais de dossiers seront encaissés à réception du dossier d'inscription. Le chèque du solde au début de la formation.

3/ANNULATION DE LA FORMATION

Du fait du stagiaire :

- Le chèque d'arrhes et frais de dossier seront retenues dans tous les cas sauf si la candidature est annulée 3 semaines calendaire avant le début de la formation **OU** jusqu'à la veille de la formation en cas de force majeure, accident ou hospitalisation, sous réserve qu'un justificatif nous soit transmis, certificat médical par exemple.
- Toute formation commencée est due en totalité.

Du fait de La Ligue 84 : La Ligue 84 se réserve la possibilité d'annuler la formation jusqu'à 10 jours avant la date prévue de son déroulement. La Ligue 84 informera le stagiaire. Aucune indemnité ne sera versée au stagiaire à raison d'une annulation de La Ligue 84. Les frais d'inscription préalablement réglés seront alors entièrement remboursés ou les chèques

*Des aides sont possibles selon les CAF et MSA de votre département. Nous remettons les attestations et factures souhaitées auprès de chaque stagiaire.
Des aides de la JPA sont téléchargeables sur notre site internet.*

J'accepte les conditions générales de vente de La Ligue 84

Signature du stagiaire